

Paris, le 6 octobre 2022

La CADES publie son rapport d'allocation et de performance des émissions sociales 2021

La Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale (CADES), chargée de financer et d'amortir la dette sociale en France, a publié ce jour son rapport d'allocation et de performance des émissions sociales réalisées en 2021.

Conformément aux engagements de transparence pris lors de la mise en place du cadre d'émissions sociales en septembre 2020, la CADES publie son deuxième rapport d'allocation et de performance des émissions sociales, portant sur les fonds levés dans ce cadre au cours de l'année 2021, soit un montant total de 36 milliards d'euros.

Jean-louis Rey, président de la CADES, à cette occasion remercie les investisseurs pour leur confiance et se félicite que « *la publication de cette seconde édition confirme le respect des engagements pris par la CADES lors de la mise en place des émissions sociales.* »

Ce rapport rappelle le rôle de la CADES dans le système français de protection sociale, décrit l'ensemble des émissions d'obligations sociales réalisées en 2021 en précisant l'allocation des fonds levés validée par un rapport d'audit. Il met par ailleurs en perspective les indicateurs de performance associés.

L'évaluation d'impact des émissions sociales de 2021 concerne les risques maladie et vieillesse traités par les trois organismes publics auxquels ont été alloués les fonds levés. La performance sociale des financements de la CADES s'évalue à l'aune de la situation des bénéficiaires des régimes concernés dans une optique de comparaisons internationales.

Accédez au rapport d'allocation et de performance des émissions sociales 2021 en cliquant sur l'image :



A propos de la CADES

Créée en janvier 1996 par le gouvernement français, la Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale a pour mission de financer et d'amortir la dette sociale en France par l'émission d'emprunts obligataires à court, moyen et long terme sur les marchés de capitaux internationaux.

Pour mener à bien sa mission, des ressources régulières lui sont assurées par la population française pour le paiement des intérêts et pour l'amortissement de la dette.

Placée sous la tutelle du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique et du ministre de la santé et de la prévention, la CADES exerce sa mission sous le contrôle du Parlement et du Conseil Constitutionnel.

La liaison de la CADES avec la sphère sociale est assurée par un conseil d'administration et un comité de surveillance qui comprend en outre quatre parlementaires.

Forte de la mission confiée par le Parlement, la CADES s'inscrit comme l'un des maillons essentiels dans la maîtrise et la réduction de la dette sociale en France en s'appuyant sur des mécanismes de financement et d'amortissement efficaces et éprouvés.

Depuis le 1^{er} octobre 2017, les équipes de la CADES et de l'AFT (Agence France Trésor) se sont rapprochées afin de constituer un pôle d'excellence dans l'émission de titres publics français. Dans ce cadre, la CADES a confié à l'AFT la responsabilité opérationnelle de ses activités de financement. La CADES est maintenue en tant qu'entité indépendante garantissant l'effectivité du principe de cantonnement et d'amortissement de la dette sociale, conservant les prérogatives de son président exécutif, du conseil d'administration et de son comité de surveillance. L'AFT agit au nom et pour le compte de la CADES en utilisant ses personnels qu'elle lui a mis à disposition.

Toutes les informations concernant la CADES et ses émissions sont disponibles sur www.cades.fr

AVERTISSEMENT

Les présents documents écrits ne doivent pas être diffusés aux États-Unis. Les informations contenues dans les présentes ne constituent pas une offre de valeurs mobilières à vendre aux États-Unis.

Les présents documents ne doivent pas être diffusés, directement ou indirectement, aux États-Unis (y compris dans leurs territoires et possessions, un quelconque État des États-Unis et le District of Columbia). Les présents documents ne constituent pas ni ne font partie d'une offre ou d'une sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis. Les Billets auxquels il est fait référence dans les présentes n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la Loi états-unienne de 1933 sur les valeurs mobilières, telle que modifiée (la « Securities Act »), et ne peuvent être proposés ou vendus aux États-Unis ou à des ressortissants des États-Unis à moins d'être inscrits en vertu de la Securities Act ou d'une exemption des obligations d'inscription de la Securities Act. Aucune offre publique de titres ne sera faite aux États-Unis.

Contact CADES

Geneviève GAUTHEY
Secrétaire générale
Tél. : 01 40 04 15 41

Contact ACTIFIN

Relations presse
Isabelle DRAY
01 56 88 11 29
Alexandre COMMEROT
01 56 88 11 11